



Ministère du Commerce
et de l'Industrie

Abidjan, le 20 février 2024

COMMUNIQUÉ

Terrains industriels situés hors Zones Industrielles

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie porte à la connaissance des opérateurs industriels que, conformément aux dispositions des décrets n°2015-22 du 14 janvier 2015 relatif aux procédures et conditions d'occupation de terrain à usage industriel et n°2017-145 du 1er mars 2017 fixant les conditions d'implantation d'une unité industrielle sur un terrain situé en dehors des zones industrielles, l'activité industrielle n'est autorisée que dans une zone ou réserve industrielle.

Toutefois, l'exercice de l'activité industrielle en dehors d'une zone industrielle est une exception qui ne peut être autorisée que par le Ministre du Commerce et de l'Industrie, à la suite d'une procédure dérogatoire spéciale.

A cet effet, les opérateurs industriels installés en violation des textes susvisés sont invités à se rapprocher de la Société de Gestion et de Développement des Infrastructures industrielles en abrégé « SOGEDI », située à Cocody II Plateaux, Boulevard Latrille, Immeuble K-Garden, téléphone (225) 27 22 44 74 20, en vue de régulariser leur situation dans un délai de trois (3) mois à compter de la diffusion du présent communiqué.

Passé ce délai, les installations concernées feront l'objet de fermeture et seront démantelées à la charge des contrevenants, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur en la matière.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie invite les populations à dénoncer tout cas d'installation anarchique d'industrie en pleine propriété via le 1343.

Les équipes de contrôle du Ministère en charge de l'Industrie restent mobilisées sur le terrain en vue de sanctionner les pratiques visant à créer du désordre et des nuisances à la population.

Souleymane DIARRASSOUBA

*Pour toute authentification des communiqués du Ministère du Commerce et de l'Industrie,
rendez-vous sur les sites : www.gouv.ci, www.commerce.gouv.ci
et sur la page Facebook/[commerceindustrie225](https://www.facebook.com/commerceindustrie225)*

Immeuble Postel 2001, 18^{ème} étage
BP V 142/143 Abidjan Tél: (+225) 27 20 22 95 28
E-Mail: info@commerce.gouv.ci

 [facebook.com/commerceindustrie225](https://www.facebook.com/commerceindustrie225)  www.commerce.gouv.ci